

GYPSONÈTRE DE SALLERON

FICHE N° 49

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1875-1899

Fabricant : Inconnu ; Inconnu

Domaines : Chimie

Sous-domaines : Chimie des solutions, Oenologie

Organisme : Université de Tours

Ville : Tours

Modèle :

Matériaux : Verre, Verre, Métal, Papier

Description

Ce gypsomètre de Salleron sert à déterminer la teneur des vins en sulfate de potassium. En effet, la pratique du plâtrage des vignobles entraîne une augmentation des proportions d'acide sulfurique dans le vin. Il est donc nécessaire de contrôler ces proportions, afin qu'elles restent sous le seuil autorisé. Cet appareil se compose d'un récipient fermé dans sa partie inférieure par un filtre mobile. Sous ce récipient se trouve un entonnoir sous lequel est placé un verre

conique. Le récipient est surmonté d'une burette à robinet. On remplit la burette à robinet jusqu'au niveau zéro avec une liqueur de chlorure de baryum. On verse dans le récipient un peu de vin à essayer ainsi que la même quantité d'eau distillée grâce à une pipette jaugée. On laisse ensuite le mélange filtrer. Puis on tourne le robinet de la burette afin de laisser tomber quelques gouttes de liqueur dans le mélange. Si le vin se trouble, c'est signe qu'il contient encore du sulfate de potassium. Il faut donc reproduire les manipulations précédentes jusqu'à ce que le vin ne soit plus troublé. On lit ensuite la graduation indiquée sur la burette : elle représente le poids en gramme et en décigrammes des sulfates contenus dans le vin. Pour des raisons de santé publique, le taux de sulfate est limité à deux grammes par litre de vin.

Utilisation

Cet instrument provient de l'école de médecine et de pharmacie de Tours, et a été donné par l'UFR de sciences pharmaceutiques en juillet 2014.



INSTRUCTION PRATIQUE
POUR L'USAGE DU NIVEAU
GYPSOMÈTRE

J. SALLERON

J. SALLERON
Constructeur d'Installations de projection optiques & l'acoustique.
24, Rue Pavée-au-Maraie
PARIS

[illegible]



GYPSOMETRE.

J. SALLERON

Concessionnaire de l'usage de la machine à vapeur, à l'usage de la

N. B. Rue Pavée-Martin

PARIS

Les vins naturels contiennent toujours, ou presque toujours, une petite quantité de sulfate que la vigne a prise dans le sol, et les viticulteurs ont remarqué depuis longtemps que l'acide sulfurique qui s'y trouve ainsi combiné, facilite la clarification des vins qui se décoloraient mal, assure la conservation de ceux qui sont sujets à l'oxydation, en même temps qu'il avive la couleur du vin et empêche ou retarde son altération.

Le plâtre, qui se pratique dans un grand nombre de nos vignobles méridionaux, a principalement pour résultat d'augmenter la proportion d'acide sulfurique contenu dans le vin à l'état de sulfate, car le plâtre ou sulfate de chaux se décompose dans le vin en donnant naissance aux sulfates de potasse et de soude, qui restent dissous, tandis que le sulfate de chaux, formé par double décomposition, se précipite au fond du vin, se dépose dans les lies. L'opération de plâtrer les vins est donc une opération de purification, qui consiste à augmenter la proportion de l'acide sulfurique combiné au sulfate de chaux, et à précipiter le sulfate de chaux qui se trouve dans le vin.

M. Pigeon est l'un des premiers à avoir fait connaître l'usage de la machine à vapeur pour la clarification des vins.



Instruments de Précision

J. SALLERON.

24, rue Pavée (au Marais)

PARIS



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Gypsomètre de Salleron (Inconnu ; Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25249>, consulté le 2026-07-28